

Arrêté n°2025-01-AN

Relatif à la nomination de Madame Caroline SIFFREIN-BLANC à la Direction du Collège Doctoral d'Aix-Marseille

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université, notamment son article 30,

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat (NOR : MENS1611139A), notamment son article 6,

Vu le règlement intérieur du Collège Doctoral et notamment son article 2,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération de la Commission de la Recherche d'Aix-Marseille Université n°2025/03/06-04 du 6 mars 2025 relative à la modification du Règlement intérieur du Collège Doctoral d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2025/03/18-13 du 18 mars 2025 relative à la modification de l'article 30 des Statuts d'Aix-Marseille Université au Collège doctoral,

Considérant l'avis favorable des directeurs des Ecoles doctorales relatif à la désignation de Madame Caroline SIFFREIN-BLANC aux fonctions de Directrice du Collège doctoral, en remplacement de Madame Nathalie RUBIO,

ARRETE

Article 1^{er} :

Madame Caroline SIFFREIN-BLANC, Professeure des universités, est nommée Directrice du Collège Doctoral Aix-Marseille, à compter du 20 mars 2024.

Article 2 :

Son mandat est aligné sur la durée du mandat du Président de l'Université en fonction. Il est éventuellement renouvelable une fois.

Article 3

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **21 MARS 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **21 MARS 2025**